

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la santé et des services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance du 11 mai 2020 soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie téléphonique;

Sous la présidence de Marc-Antoine Pelletier à titre de Maire par voie téléphonique, Nathalie Lyrette, comme secrétaire par voie téléphonique ainsi que Martine Lampron, directrice générale adjointe, aussi par voie téléphonique et les conseillers suivants :

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

RÉSOLUTION
47-05-20

En conséquence, il est proposé par Darkise Richard, appuyé par Valérie Roberge et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique. Cette séance sera enregistrée pour les besoins de la cause et sera disponible sur le site internet de la municipalité ainsi que sur le site Facebook.

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2020

RÉSOLUTION
48-05-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 11 mai soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
49-05-20

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Bouin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 14 AVRIL 2020

RÉSOLUTION
50-05-20

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 14 avril 2020 telles que lues et présentées avec corrections.

ADOPTÉE

PAYABLES DE MAI

Rémunération des employés		1 970,71 \$
Rémunération des élus/Maire	486,92\$	486,92 \$
Conseillers	162,86\$	<u>977,16 \$</u>
		3 434,79 \$
Dépenses fournisseurs		17 166,03 \$
Total des dépenses de mai		20 600,82 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Revenus d'avril

Taxes municipales	3 774,21 \$
Péréquation	78 834,00 \$
MAPAQ	<u>12 192,26 \$</u>

TOTAL **94 800,47 \$**

ADOPTION DES PAYABLES DE MAI

RÉSOLUTION
51-05-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Morin et unanimement résolu d'adopter les payables de mai au montant de **3 434.79 \$**, pour les salaires des élus et employés, **17 166.03 \$**, pour les fournisseurs et **94 800.47 \$**, pour les revenus d'avril tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019

Monsieur Daniel Tétreault, comptable agréé nous présente par voie téléphonique les états financiers de la municipalité pour l'année 2019.

RÉSOLUTION
52-05-20

4.1 ADOPTION RÈGLEMENT #104/RÉSOLUTION

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter le règlement #104 tel que lu et présenté. Ce dernier sera disponible au bureau de la municipalité ainsi que sur le site internet.

ADOPTÉE

4.2 CÉDULE DE NIVELAGE

La municipalité de La Morandière demande à la municipalité de Rochebaucourt la possibilité de faire une cédule de nivelage pour qu'elle puisse faire un horaire adéquat. Les membres du conseil demandent que le nivelage soit fait aux trois semaines et aussi sur demande au besoin.

4.3 TRAVAUX DE VOIRIE À EFFECTUER/RÉSOLUTION

La secrétaire informe le conseil des travaux qui seront à effectuer cet été. Il y aura l'asphaltage des trois avant-pont et du coin de la route 397 et du chemin Martin, le changement de quelques ponceaux, poursuivre le changement du tuyau d'égout sur le rang 7-8 est, refaire une traverse sur la route 395 et suite à la vérification par l'inspecteur municipal il y aura peut-être d'autres travaux.

RÉSOLUTION
53-05-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'accepter de faire exécuter les travaux décrits précédemment à l'été 2020.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.4 KENORLAND-DEMANDE DE LOCATION DE L'ARÉNA

La secrétaire informe le conseil que l'entreprise Kenorland souhaite louer l'aréna au cout de 2 000 \$ par mois pour y effectuer ses travaux de recherches. La location aura lieu au début juin pour une durée d'environ six semaines. Une entente a été rédigée à cet effet et le Maire Marc Antoine Pelletier est autorisé par les membres du conseil à faire la vérification des travaux pour s'assurer que l'entente est respectée.

RÉSOLUTION
54-05-20

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de signer avec Kenorland l'entente pour la location de l'aréna en vue d'y faire des travaux de recherche. Le maire Marc Antoine Pelletier vérifiera les travaux pour s'assurer que l'entente est respectée.

ADOPTÉE

4.5 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT #105 SUR LES CHIENS DANGEREUX

AVIS DE MOTION

La conseillère Christiane Blouin donne avis de motion pour la modification du règlement #105, suite au nouveau règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. L'adoption dudit règlement se fera à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

4.6 CAMPAGNE DE FINANCEMENT/SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

La secrétaire informe le conseil qu'une demande de participation à la campagne de financement de la Société canadienne du cancer a été demandée. Le conseil ne désire pas participer.

4.7 ACHAT ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ (MASQUES ET GANTS) ASSAINISSEUR

La secrétaire informe le conseil qu'il faudra acheter des équipements pour la protection des employées et de la population tels que désinfectants pour les mains, visières, protecteur pour l'intérieur du bureau et assainisseurs pour les surfaces dures.

RÉSOLUTION
55-05-20

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'autoriser tout achat d'équipement en vue de protéger les employés ainsi que la population suite aux recommandations du gouvernement pour le Covid-19.

4.8 RÉPARATION BALAI

La secrétaire informe le conseil que des pièces sont brisées sur le balai pour les rues et qu'il faudra le faire réparer.

RÉSOLUTION
56-05-20

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'autoriser la réparation du balai.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.9 MAURICE BROUARD/DEMANDE DE DÉROGATION TRAVAUX FORESTIERS

La secrétaire informe le conseil que Monsieur Maurice Brouard a fait une demande de dérogation à la municipalité pour pouvoir aménager une partie de ses lots pour faire de l'aménagement forestiers (plantation). Ces travaux seront faits par la coopérative de travail de Guyenne.

RÉSOLUTION
57-05-20

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'accepter la demande de dérogation de Monsieur Maurice Brouard pour faire des travaux d'aménagement forestier (plantation) sur environ 55 hectares de terrain.

ADOPTÉE

4.10 RÉSOLUTION POUR ACCESSIBILITÉ À INTERNET À TOUS LES CANADIENS

CONSIDÉRANT QUE la crise actuelle de la Covid-19 a démontré qu'un accès à Internet haute vitesse performant et abordable est un service essentiel;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement s'est engagé à régler les problèmes de connexion internet mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence

CONSIDÉRANT QUE le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle;

CONSIDÉRANTQUE la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les canadiens;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgences;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre;

RÉSOLUTION
58-05-20

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu :

De demander à Sébastien Lemire, député de l'Abitibi-Témiscamingue, de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.11 PAUSE

Étant donné la tenue de la séance est par voix téléphonique, Il n'y a eu aucune question.

4.12 INFORMATIONS DES CONSEILLERS

La conseillère Christiane Blouin informe le conseil qu'il manque une marche d'escalier sur la glissade au parc et que ça prend du sable dans les bouts du tunnel rouge.

La conseillère Louise Morin dit qu'ils feront des réparations et se préparent pour le ménage du garage à la Cellule d'aménagement des Coteaux. Aussi ils ne pourront pas faire tous les travaux qui étaient prévus à cause du Covid-19.

4.13 INFORMATIONS MAIRE

Le maire Marc-Antoine Pelletier informe le conseil qu'il continue d'assister aux conférences téléphoniques avec la MRC d'Abitibi et informe que les barrages routiers entre certaines régions sont maintenant levés.

4.14 VARIA

EMPLOI ÉTUDIANT

La conseillère Louise Morin informe le conseil que nous pourrions partager un étudiant avec la cellule d'aménagement des Coteaux pour faire certains travaux à la municipalité.

RÉSOLUTION
59-05-20

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu que nous pourrions partager un emploi étudiant avec la Cellule d'aménagement des Coteaux à condition que cette dernière soit acceptée pour un emploi étudiant.

La conseillère Christiane Blouin continuera de faire la tonte du gazon.

RÉPARATION PARE-BRISE

RÉSOLUTION
60-05-20

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu de faire réparer le pare-brise de la tonne chez Vitrierie Pomerleau.

ADOPTÉE

4.15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné la tenue de la séance à huis clos, les citoyens étaient informés qu'ils pouvaient poser des questions par courriel ou par téléphone. Il n'y a eu aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Marc-Antoine Pelletier, maire

Nathalie Lyrette, sec, très.